

**A.U.E.C MIRA**

**Management Innovation**

**Résultats et Accompagnement**

**En établissements sanitaires et médico-sociaux**

**SESSION 2020**

**FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE**

**Objectifs**
La formation « Management Innovation Accompagnement en établissements médico-sociaux » permet aux professionnels de santé d’acquérir les outils-méthodes et savoir-faire nécessaires à la prise en charge et à l’accompagnement des personnes touchées par une maladie neurodégénérative, dans une structure sanitaire et/ou médico-sociale. À l'issue de la formation, chaque participant aura en main les éléments nécessaires pour :

* Diversifier les réponses aux besoins des personnes touchées par ces maladies (Alzheimer, Parkinson, Huntington,…),
* Améliorer les conditions de travail des personnels,
* Repositionner la notion de « bien vivre » dans l’établissement,
* Donner les compétences et formaliser les conditions nécessaires à la prise en charge de ces publics,
* Simplifier l’accompagnement des acteurs dans la politique éthique et de la gestion des risques de l’établissement.

**Public visé**

Ensemble des professionnels travaillant dans les structures accueillant des personnes âgées dépendantes notamment :

Directeur d’établissement, Responsable Qualité, Coordonnateur, IDEC, IDE, AMP, AS, Responsable de service
**Effectifs maximum : 12 stagiaires par promotion.**

**Nature des enseignements
Enseignements théoriques : 40 heures**

La validation de la formation ne peut se faire que sur l’ensemble du parcours de formation.

**Rythme de la formation**
**Calendrier prévisionnel des enseignements**

La formation se déroule les :

MARS 2020 : Les vendredis 20, 27 de 9h-12h et 13h-16h

AVRIL 2020 : Les vendredis 03, 10, 17 e 24 de 9h-12h et 13h-16h

SEPTEMBRE 2020 : Le vendredi 04: 9h-12h et/ou 13h-16h

OCTOBRE 2020 : Le Vendredi 02 : 9h-12h et/ou 13h-16h

**Programme des enseignements**Le programme des enseignements est constitué d’un parcours de formation de 4 modules qui s’enchaînent, chacun constituant le prérequis de passage au module suivant. La validation ne pouvant se faire que sur l’ensemble du parcours.

**Parcours en 4 modules :**

**Module 1 :** Identification des leviers d’actions (sur quoi agir)

**Module 2 :** Vivre sa singularité (comment agir)
**Module 3 :** Acquisition des outils-méthodes et savoir-faire (agir)

**Module 4 :** Mise en application dans les établissements (résultats)

Validation :

Assiduité/ Contrôle continu (étude de cas)

**Frais de formation**

Les frais de formation s’élèvent à 600 euros

Pour les bénéficiaires du statut de stagiaire de la formation continue, les frais de formation seront pris en charge :

- soit dans le cadre d’une convention de formation avec l’employeur ou l’organisme financeur ad hoc,

- soit dans le cadre d’un contrat de formation pour la prise en charge personnelle des frais de formation.

Le nombre de places est limité.

Aucun remboursement n’est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

**Comment déposer sa candidature ?**
Admission sur dossier : joindre un CV détaillé et une lettre de motivation.
Le dépôt de candidature peut avoir lieu tout au long de l’année.

**Date limite d’inscription pour la session à venir : 20 mars 2020.**

 **Renseignements et inscriptions**

Faculté Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)

Mme Laïla KORAICHI - Tél. : 03 20 62 37 29 - e-mail : fc-ilis@univ-lille.fr